Fribourg, Suisse. — 46me année. — N° 102 | Le numéro 5 centimes | Lundi 1er mai 1916

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

O. I. X. M. V. X.

Nouvelles du jour

Progrès français au Mort-Homme. Echec russe à l'est de Vilna. Reddition du général Townshend en Irak-Arabi. Déclin de l'insurrection irlandaise.

Les intentions des partis, sur le front occidental, ne se sont pas encore révélées. Les Allemands se proposeraient-ils de rouvrir l'attaque contre Verdun? Quelques alertes se sont de nouveau produites depuis vendredi. Une attaque allemande se serait préparée contre la hauteur 304, mais elle aurait été éventée et ne serait pas partie. Sur la rive droite de la Meuse, les Français annoncent avoir tenu en échec deux tentatives déclarées, l'une au sud-ouest, l'autre au sud-est de Douaumont. Selon les Allemands, ce seraient les Français qui auraient attaqué au sud-ouest de Douaumont.

Une chose établie par les rapports concordants des deux partis, c'est que les Français ont prononcé, vendredi et samedi, des attaques assez fortes dans les parages du Mort-Homme. Les communiqués de Paris annoncent la prise d'une tranchée chaque fois. La seconde attaque a été particulièrement violente; elle s'est étendue aux lignes qui font suite à la position principale vers le sud-est (direction de Cumières).

Au total, les Allemands n'ont pas encore marqué l'intention de reprendre sérieusement l'action contre Verdun et les Français continuent de déployer leur nouvelle tactique offensive pour consolider la défense de la place.

Sur le reste du front, les deux secteurs qui retiennent l'attention sont celui du front belge, où l'artillerie a été très active, et celui de Lens, où les Anglais ont prononcé de fortes attaques à la grenade et les Allemands de petites contre-attaques, dans lesquelles ils ont eu la malchance d'être asphyxiés par les gaz partis de leurs propres tranchées.

D'après un tableau dressé par les journaux de Londres et de Paris, le front allemand allant de la mer à la Somme serait occupé par les troupes suivantes: de l'embouchure de l'Yser au sud d'Ypres, la 4me armée, sous les ordres du duc de Wurtemberg (quartier-général à Roulers); effectif: à droite, devant Nieuport (secteur français), le corps de la marine; au centre (secteur belge), deux divisions de landwehr et de réserve; à gauche, devant Ypres, le 26me corps de réserve au nord-est et le 13me corps d'active au sud-est de la ville.

Suit la 6me armée, commandée par le prince héritier de Bavière (quartier général, Lille); effectif: devant Armentières, le 19me corps, puis la 6me division de réserve bavaroise; en face de Neuve-Chapelle, le 7me corps; à La Bassée, une division de la Garde; à Hulluch, le 7me corps bavarois; à Loos, le 4me corps; devant Arras, le 1er corps de réserve bavarois; au sud d'Arras, la 111me division.

Se tiennent en réserve derrière la 6me armée, les 22me et 23me corps, deux divisions de la Garde, les 50me, 117me et 123me divisions; enfin, la 38me brigade de landwehr.

Au sud d'Arras commence le secteur de la 2me armée allemande, commandée par le général de Bülow (quartier général, Saint-Quentin). Cette armée s'étend jusqu'à Chaulnes, à douze kilomètres au sud de la Somme. Elle a à son aile droite la 52me division; puis viennent le 14me corps de réserve, le 4me corps d'active et au sud de la Somme la 10me division bavaroise.

La grosse masse des forces allemandes se trouverait donc échelonnée entre Ypres et Arras où il y aurait vingt-quatre divisions; d'Ypres à la mer, il n'y aurait que huit divisions; d'Arras à Chaulnes, il y en aurait six seulement.

* * *

L'armée Kouropatkine, qui forme l'aile nord du front russe, vient d'éprouver un échec. Une attaque allemande s'est produite inopinément à l'extrémité sud de la ligne des lacs, à l'est de Vilna, près du lac Narocz. Les Russes ont dû abandonner les positions qu'ils avaient conquises dans leur offensive de la fin mars; ils ont perdu dans cette affaire 5600 prisonniers.

Devant l'armée Broussilof, entre Louzk et Doubno, les Autrichiens ont fait un mouvement en avant suivi d'un recul.

* * *

De Londres et de Constantinople arrive la nouvelle de la capitulation du général Townshend, le commandant de la division anglo-indienne qui était enfermée depuis les premiers jours de décembre à Kout-el-Amara, sur le Tigre, où le général Townshend avait dû venir chercher refuge, après l'échec de son expédition contre Bagdad. On se rappelle que le général Townshend était arrivé à une journée de marche de Bagdad; mais, le 22 novembre 1915, il subit une défaite à Ctésiphon, à trente kilomètres de l'ancienne ville des califes et il dut battre précipitamment en retraite vers le sud. Les troupes envoyées pour le dégager n'ont pu forcer le triple barrage de positions turques qui isolaient Kout-el-Amara. A bout de vivres et de munitions, après une défense héroïque de cinq mois dans une place fortifiée à la hâte et malsaine, le général Townshend a dû rendre son épée.

La conséquence de sa capitulation sera vraisemblablement que les colonnes envoyées à son secours devront reprendre le chemin du sud, pour regagner leur base d'opérations, qui est Korna, sur le Chatt-el-Arab. L'échec de l'entreprise de Mésopotamie sera sensible à l'amour-propre britannique; il aura du retentissement chez les Arabes, en Perse et aux Indes.

* * *

La révolte irlandaise est étouffée, ainsi qu'on le verra plus loin, mais non sans une terrible effusion de sang, puisque, à Dublin, qui en était le foyer, il y a eu 200 victimes.

A l'appel de M. John Redmond, chef parlementaire des nationalistes, presque partout des volontaires irlandais s'étaient mis à la disposition du gouvernement pour contribuer à lui faire avoir raison de l'émeute.

* * *

Bien que nous soyons encore loin de la paix, on discute de plus en plus les conditions du congrès qui l'établira, et il est réjouissant pour les catholiques de constater que l'idée de la représentation du Pape à ce congrès gagne de plus en plus de terrain dans l'opinion publique, en attendant qu'elle s'impose aux gouvernements.

Il est facile d'établir que le Souverain Pontife, gardien de la justice, dépositaire de la plus haute autorité morale, puissance internationale, a toutes les qualités voulues pour concilier les intérêts des diverses patries qui s'affronteront et se choqueront comme actuellement les armées.

Ce nous a été un plaisir de signaler, chez les socialistes italiens, des voix qui sollicitaient l'intervention du Pape au milieu des diplomates qui élaboreront la carte de l'Europe nouvelle. Mais, on le sait, les classes libérales, que représente le modéré *Corriere della Sera*, semblaient vouloir combattre le projet de la convocation du Saint-Siège au futur congrès. Cependant, voici, dans la *Nuova Antologia*, un article du sénateur Valli, gouvernemental, qui s'occupe de la question d'une façon inattendue et pleine de promesses.

Le règlement de Vienne du 19 mars 1815, complété par le protocole d'Aix-la-Chapelle du 21 novembre 1818, dit M. Valli, reconnaît à la Papauté le rôle de grande puissance et attribue à ses représentants la préséance sur ceux des autres Etats. La participation du Pape au congrès, quoi qu'il n'ait pas été belligérant, est légitimée, ajoute M. Valli, par le fait qu'il a de nombreux fidèles dans les camps adverses et qu'il est donc intéressé à la paix.

On sait que, cependant, l'Italie officielle a travaillé à éloigner le Pape, de crainte de lui voir soulever la question romaine, au cours de la conférence. Mais on sait aussi que Benoît XV a fait entendre qu'il ne recouvrerait pas son pouvoir temporel d'autres mains que des mains italiennes.

Cela étant, le sénateur Valli estime que l'exclusion du Pape par l'Italie serait une maladresse. Il importe plutôt pour l'Italie de l'y appeler pour enlever une arme aux puissances antiitaliennes qui menacent le gouvernement de Victor-Emmanuel de soulever de nouveau la question du pouvoir temporel.

Enfin, le sénateur Valli développe cette considération que les catholiques italiens, qui ont donné tant de preuves de patriotisme dans la présente guerre, éprouveraient une pénible déception si le Pape était exclu du congrès par les exigences de l'Italie.

Le plaidoyer si italien du sénateur Valli a un grand retentissement dans la Péninsule.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Berne, 29 avril.

La commission pour l'impôt sur les bénéfices de guerre, dont font partie notamment MM. Fonjallaz et Musy, conseillers nationaux, Rutty et Gabuzzi, conseillers aux Etats (M. Robert, conseiller aux Etats, qui avait été invité également à faire partie de la commission, n'a pas accepté cette invitation), après avoir répondu affirmativement à la question de savoir si matériellement la perception d'un impôt sur les bénéfices de guerre se justifiait, est arrivée à la conclusion que cet impôt devait être introduit par une revision constitutionnelle, conformément à la procédure suivie pour l'impôt de guerre fédéral.

L'impôt, de l'avis de la commission, doit être limité aux personnes naturelles et juridiques qui ont réalisé, dans des entreprises industrielles ou commerciales, pendant les années de la guerre, un bénéfice qui dépasse «sensiblement» le bénéfice moyen réalisé dans les années précédentes. La commission a recommandé un maximum de 15 % et une réduction pour l'année 1915, dans laquelle les bénéfices réalisés seront déjà frappés en partie par l'impôt de guerre.

* * *

On nous écrit de Berne:

D'après le résultat des délibérations de la commission d'experts, le Département des finances préparera aussitôt un projet d'article constitutionnel et le soumettra sans retard au Conseil fédéral, de sorte que les Chambres fédérales pourront en être saisies dès le mois de juin.

L'avis de la commission qu'un impôt spécial sur les profits de guerre ne saurait être décrété sans revision constitutionnelle tranquillisera les démocrates conséquents qui, déjà, avaient élevé leurs voix contre une introduction de cette nouvelle loi d'impôt par simple décision des Chambres, sans ou avec clause référendaire, ou même par décret du Conseil fédéral en vertu de ses pleins pouvoirs.

La revision constitutionnelle retarde le projet de quelques mois; toutefois, la votation populaire paraît possible pour l'automne prochain. Il n'y a pas de doute sur le vote affirmatif du peuple souverain, car il n'y a guère d'imposition plus populaire que l'impôt sur les profits de guerre. Cependant, il faut bien constater que le caractère de l'impôt suisse n'est pas identique avec la nature des impôts parallèles introduits dans les Etats belligérants, où l'on frappe surtout les profits que certaines industries font du fait des commandes de matériel de guerre faites par l'Etat.

Comme c'était le cas pour l'impôt de guerre, l'article constitutionnel contiendra les principes du nouvel impôt; de plus, il chargera l'Assemblée fédérale d'élaborer les détails d'exécution de manière définitive.

On remarquera l'idée émise par la commission des experts que, pour l'année 1915, une réduction de l'impôt sur les profits de guerre s'impose. On sait que l'estimation pour l'impôt de guerre se fait, dans la règle, sur la moyenne des revenus des années 1913 à 1915; mais les dispositions complémentaires prévoient que, si le revenu de 1915 est supérieur à ceux des années précédentes, c'est l'année 1915 qui, seule, doit être mise à la base de l'estimation pour l'impôt de guerre. Il y avait donc possibilité que l'imposition nouvelle et spéciale des profits de guerre fît double emploi avec ces dispositions de l'impôt de guerre déjà voté. C'eût été injuste, et c'est là que la commission a placé sa proposition équitable, qui sera prise en considération par l'autorité fédérale.

Les accapareurs

On nous écrit de Berne:

M. l'avocat Brustlein a communiqué au Département fédéral de justice et police son intention d'interjeter un recours auprès du Conseil fédéral contre l'expulsion du canton de Genève de MM. Falk et Richert, les deux Allemands compromis dans l'affaire des accaparements.

Toutefois, M. Brustlein n'a pas encore présenté de demande en suspension de la mesure prise par le gouvernement de Genève, mesure qui est entrée en vigueur, hier, 30 avril.

On serait d'avis, au palais fédéral, que l'autorité genevoise aurait dû attendre l'issue de l'instruction judiciaire ouverte contre les accapareurs expulsés.

* * *

On mande de Genève:

Cinq nouveaux recours sont parvenus au Conseil d'Etat de la part d'accapareurs expulsés. Le Conseil d'Etat statuera demain, mardi. Il est probable que le gouvernement genevois maintiendra sa décision, comme il l'a fait pour Falk et Richert.

La situation politico-financière et le parti radical suisse

On nous écrit de Berne:

Le comité central du parti radical suisse a ajourné une fois de plus la convocation du congrès du parti. On se rappelle que, au mois de février déjà, le même comité a siégé à Berne pour discuter de l'opportunité de réunir les délégués du parti, en vue d'un échange d'opinions sur la situation intérieure. Mais les membres romands ne purent garantir qu'un congrès de ce genre serait fréquenté comme il faut par les représentants de la Suisse française. Il fallut renoncer au congrès, purement et simplement; au public, on a dit que le congrès avait été décidé «en principe», mais que le choix du moment avait été confié à la direction.

Les jeunes-radicaux et d'autres ayant réclamé de nouveau la convocation d'un congrès du parti radical suisse, le comité central s'est réuni samedi. Résultat: nouvel ajournement *sine die*, c'est-à-dire jusqu'en automne.

Les membres vaudois, neuchâtelois et valaisans du comité central ont d'emblée déclaré que ni la discussion sur la revision du programme du parti, ni un échange de vues sur la réforme fiscale et sur la situation intérieure en général n'étaient opportuns en ce moment; ils ont ajouté qu'ils repoussaient d'avance toute idée d'impôt direct fédéral, même temporaire, et qu'ils ne prêteraient pas la main à l'extension des pouvoirs de la Confédération au détriment des compétences qui sont encore du domaine cantonal.

Ces déclarations énergiques — les Genevois et Fribourgeois radicaux brillaient par leur absence — paraissent avoir produit un effet paralysant sur les bonnes dispositions du comité exécutif, qui proposait la convocation du congrès. L'évidence même que le manque complet de propositions fermes du Conseil fédéral sur la question fiscale devait fatalement transformer les délibérations d'un congrès en confusion de Babel décida le comité central à renoncer une fois encore à la convocation du congrès.

Ces faits, qui font ressortir avec éclat l'état un peu anarchique de la situation intérieure, démontrent que, nécessairement, la crise profonde actuelle affecte douloureusement le parti qui personnifie le régime au pouvoir. Comme conséquence utile de cet état de choses, — espérons-le, du moins, — certains journalistes radicaux cesseront, dès aujourd'hui, de critiquer constamment le Département des finances de n'aller pas assez vite en besogne dans les réformes financières.

La réforme fiscale fédérale est une question éminemment politique et très délicate. Il ne s'agit pas de s'avancer prestement avec toute une série de lois financières; il s'agit, avant tout, de créer d'abord une atmosphère politique et populaire qui permette de présumer que le peuple souverain ne fera pas une seule bouchée des réformes présentées avec les meilleures intentions.

* * *

La *Revue* donne les renseignements suivants sur la question que vient de traiter notre correspondant:

Le comité central du parti radical-démocratique suisse, réuni samedi, à Berne, sous la présidence de M. Lohner, a décidé de renvoyer à cet automne l'assemblée de délégués destinée à discuter la question des ressources financières à procurer à la Confédération et à la revision du programme du parti. Il convient, semble-t-il, d'attendre que la grande commission consultative dont le Département fédéral des finances a décidé la convocation ait éclairci la situation et que le Conseil fédéral lui-même ait pris position. Le programme du parti, notamment, ne peut être discuté utilement dans une période aussi troublée.

Les quatre membres romands qui assistaient à la séance, MM. de Lavallaz (Valais), Calame (Neuchâtel), Gaudard et Bonjour (Vaud), se sont prononcés pour le renvoi du congrès. Ils ont fait valoir que, dans les circonstances du moment, les divergences étaient encore trop grandes et les opinions pas suffisamment assises pour qu'une discussion, même générale, pût avoir lieu avec fruit. Un règlement complet du problème financier suppose d'ailleurs la connaissance du chiffre définitif de la dépense.

Au cours du débat, MM. Gaudard et Bonjour se sont déclarés hostiles à tout impôt fédéral direct permanent, même limité à une certaine durée, comme du reste à toute centralisation nouvelle qui ne serait pas d'une nécessité reconnue et absolue.

Radicaux suisses et radicaux genevois

Dans sa séance de samedi, le comité du parti radical suisse a pris connaissance des revendications des radicaux genevois, revendications résumées dans l'ordre du jour suivant:

Le comité central du parti radical genevois, dans l'impossibilité où il se trouve d'approuver la démarche faite par la majorité du groupe radical suisse aux Chambres auprès de M. le colonel Sprecher, au moment où se discutait la question de la prépondérance du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, démarche qui révélait un état d'esprit militariste indéniable, et qui n'a rien de commun avec le souci de la défense nationale d'un Etat démocratique, déclare ne plus pouvoir collaborer au parti radical suisse, à moins que celui-ci ne désapprouve immédiatement cette démarche; ne se déclare partisan absolu de la prépondérance du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, et du maintien des souverainetés cantonales, nettement incompatibles avec l'exagération de la centralisation bureaucratique — en particulier l'établissement projeté d'un impôt fédéral direct.

Les radicaux genevois faisaient, de l'acceptation de ces revendications, une condition pour rester dans le parti radical suisse. Aucun d'eux, d'ailleurs, n'assistait à la séance de samedi, où le comité central a opposé une fin de non-recevoir à l'ordre du jour des Genevois.

Le comité a été, à l'unanimité, d'avis que ces revendications étaient inacceptables, parce qu'elles sont en partie irréalisables.

Le comité a été chargé de continuer néanmoins à délibérer sur cette question avec les radicaux genevois.

Landsgemeinden

A SARNEN

La landsgemeinde d'Obwald a eu lieu hier, dimanche, sur l'emplacement historique du Landenberg, à Sarnen.

M. le landammann Businger a prononcé un discours très applaudi sur la crise provoquée chez nous par la guerre, sur la fidélité des Suisses du Grütli et de Morgarten, sur nos divergences. Acclamé par l'assemblée, l'orateur a remercié le Conseil fédéral, dont un membre, M. Calonder, était présent. Il a terminé par un appel à la concorde des Confédérés romands et allemands.

Après un rapport sur les comptes d'Etat, l'assemblée a passé aux nominations. En remplacement de MM. Burch et J. Imfeld, conseillers d'Etat démissionnaires, ont été élus M. Charles Stockmann, de Sarnen, et M. Charles Rohner, de Sachseln. M. Hess, conseiller sortant, a été confirmé à l'unanimité pour une nouvelle période.

M. Ming, conseiller national, a été nommé landammann, et M. Businger, vice-landammann.

L'assemblée a liquidé deux demandes de naturalisation et a repoussé un projet de loi sur la police du feu, puis la landsgemeinde, qui avait duré deux heures, a été close.

A STANS

La landsgemeinde nidwaldoise, tenue hier aussi, à Stans, comptait 2000 hommes. Elle a été ouverte par un discours de M. le landammann Wyrsch, qui a fait allusion à la mission humanitaire de la Suisse dans la guerre actuelle. Parlant des affaires intérieures, il a demandé que le peuple ait confiance dans le Conseil fédéral et dans l'armée.

Les membres sortants du gouvernement cantonal, le landammann, le vice-landammann, le directeur des finances cantonales (Sæckelmeister), le député au Conseil des Etats ont été ensuite confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période.

Tandis que le projet de loi sur l'impôt cantonal et deux revisions de la loi sur l'assistance publique et de celle sur les auberges étaient adoptées, une initiative demandant l'introduction de l'inventaire obligatoire au décès était repoussée à une très forte majorité.

A APPENZELL

La landsgemeinde d'Appenzell-Intérieur, favorisée par le beau temps, a été très nombreuse. Elle a été présidée par le landammann en charge, M. Steuble, qui, dans son discours d'ouverture, a parlé éloquemment de la guerre et des questions à l'ordre du jour de la politique fédérale et cantonale.

Les élections se sont passées sans incident et selon les propositions présentées. M. Koller, de Gonten, a été nommé président du Tribunal cantonal. MM. Sutter et Haas, juges cantonaux, ont été élus membres nouveaux du Conseil d'Etat, en remplacement de MM. Broger et Dœrig, démissionnaires. Une loi sur les banques a été adoptée, tandis que celle sur les impôts était repoussée, malgré les pressantes recommandations de plusieurs conseillers d'Etat.

La landsgemeinde s'est séparée après avoir

procédé à l'assermentation solennelle du landammann et du peuple.

A TROGEN

La landsgemeinde du demi-canton d'Appenzell-Extérieur, tenue à Trogen, comptait de onze mille à douze mille participants.

Les délibérations ont duré une heure environ. Elles ont été ouvertes par un très beau discours du landammann sortant, M. Tobler. L'assemblée a élu comme nouveau landammann M. le Dr Baumann, député au Conseil des Etats. Elle a nommé un nouveau juge à la Cour suprême et confirmé les autres juges, ainsi que les sept conseillers d'Etat en charge.

La loi sur l'assurance-maladie a été adoptée à une forte majorité.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 28 avril

Communiqué français de samedi, 29 avril :

En Argonne, un coup de main exécuté au cours de la nuit, au nord du Four de Paris, a permis de nettoyer une tranchée adverse et de ramener quelques prisonniers. Sur la rive gauche de la Meuse, hier, vers 17 heures, les Allemands se sont massés dans les bogaux au nord de la cote 304, en vue d'une action sur nos lignes. Attaqué aussitôt à la grenade, l'ennemi n'a pu déboucher et s'est dispersé. L'artillerie a fait sauter un dépôt de munitions dans la même région. Pendant la nuit, bombardement de l'ensemble du secteur, particulièrement vif dans les régions d'Avocourt, d'Esnes et de la cote 304.

Sur la rive droite : Hier, à la fin de la journée, après une violente préparation d'artillerie, dirigée sur nos premières lignes, et un tir de barrage d'une grande intensité, les Allemands ont lancé une attaque avec emploi de liquides enflammés, sur nos tranchées à l'ouest de la ferme de Thiaumont. Fauché par nos tirs d'artillerie et nos feux de mitrailleuses, l'ennemi a été repoussé avec de fortes pertes. A la même heure, une attaque sur nos positions entre Douaumont-Vaux a été également arrêtée par nos feux. Sur cette partie du front, la nuit a été relativement calme.

En Lorraine, nous avons repoussé une forte reconnaissance ennemie devant le bois Banal, au sud de Domèvre.

Dans les Vosges, une petite attaque allemande à la grenade sur une de nos tranchées à la Chapelotte a été arrêtée net par nos tirs de barrage.

* * *

Communiqué allemand de samedi, 29 avril :

Sur le front entre le canal de La Bassée et Arras, violent et persistant combat de mine qui est heureux pour nous.

Dans la région de Givenchy en Gohelle, nous avons réalisé de nouveaux progrès et repoussé avec des pertes sanglantes deux fortes attaques anglaises à coups de grenades à main, déclanchées contre nos progrès.

Dans la région de la Meuse, nous avons de nouveau fait échouer des contre-attaques françaises à la hauteur du Mort-Homme et à l'est de celle-ci.

Journée du 29 avril

Communiqué français de samedi, 29 avril, à 11 heures du soir :

La journée a été marquée par des actions d'artillerie particulièrement vives en Belgique (sud de Bixchoote) et en Argonne dans le secteur au nord de La Harazée.

Dans la région de Verdun, l'ennemi a bombardé nos positions au bois d'Avocourt de la cote 304 à la région au sud d'Haudromont et du secteur du pied des côtes de Meuse. Notre artillerie a partout combattu des batteries ennemies. Une de nos pièces à longue portée a canonné en gare d'Heudicourt (nord-est de Saint-Mihiel) un train dont plusieurs wagons ont été détruits.

* * *

Communiqué français d'hier dimanche, 30 avril :

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement du secteur d'Avocourt et de la région d'Esnes.

Hier, à la fin de la journée, nos troupes ont enlevé une tranchée allemande au nord du Mort-Homme. 53 prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains.

Sur la rive droite de la Meuse et en Woëvre, activité intermittente de l'artillerie.

Dans les Vosges, l'ennemi, au cours de la nuit, a tenté trois coups de main sur nos tranchées dans le Ban-de-Sapt, à la tête de Faux et au sud de Largitzen ; partout il a été repoussé avec des pertes.

* * *

Communiqué allemand d'hier dimanche, 30 avril :

A plusieurs reprises, les Anglais ont renouvelé leurs attaques près de Givenchy-en-Gohelle, sans succès.

Au nord de la Somme et au nord-ouest de l'Oise, combats de patrouilles favorables pour nous.

A gauche de la Meuse, hier soir, des forces françaises importantes ont attaqué nos positions sur la hauteur du Mort-Homme et les lignes adjacentes jusqu'au nord du bois des Caurettes. Après des combats opiniâtres sur le versant est de la hauteur, l'attaque a été repoussée.

A droite de la rivière, une attaque ennemie au nord-ouest de la ferme de Thiaumont a échoué.

* * *

Communiqué anglais d'hier dimanche, 30 avril :

L'avant-dernière nuit, nous avons poussé un raid dans les premières lignes allemandes aux environs du Crassier de Loos, faisant subir des pertes importantes à l'ennemi. Hier, à l'aube, nous avons repoussé deux petites attaques précédées d'un bombardement et d'une intense émission de gaz en face d'Hulluch ; le vent rabattant le gaz, l'ennemi dut abandonner sur un front de 500 mètres ses tranchées en subissant des pertes importantes par nos feux de barrage qu'il fut obligé de traverser. Il a subi également des pertes importantes par ses propres gaz qui avaient décoloré l'herbe sur un front de 900 mètres et une profondeur de trois kilomètres.

Journée du 30 avril

Communiqué français d'hier dimanche, 30 avril, à 11 heures du soir :

A l'ouest de la Meuse, bombardement violent de nos premières et deuxièmes lignes du Mort-Homme et au nord de Cumières. Nos troupes ont enlevé une tranchée allemande au cours de la journée et fait 30 prisonniers.

A l'est de la Meuse et en Woëvre, la journée a été relativement calme.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler en dehors de la canonnade habituelle.

Un aviatik a été contraint d'atterrir dans la vallée de Biesme, en Argonne, après un combat contre nos avions de chasse. L'appareil est intact, les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers.

Un de nos avions a attaqué deux fokkers au-dessus des lignes allemandes dans la région de Roges ; l'un d'eux, mitraillé à 1500 mètres d'altitude, est venu s'écraser sur le sol ; l'autre a été contraint d'atterrir. Deux autres fokkers ont été abattus par nos avions de combat près des Eparges et un autre au sud de Douaumont.

Cinq avions ennemis ont lancé des bombes sur la région au sud de Verdun. Nos avions de chasse se sont lancés à leur poursuite et ont réussi à en abattre deux ; un troisième a été descendu par le tir de nos canons spéciaux.

* * *

Communiqué belge d'hier dimanche, 30 avril :

Au cours de la nuit du 29 au 30 avril, la région de Dixmude a été fortement bombardée. Le duel d'artillerie a repris dans la matinée.

FRONT ORIENTAL

Berlin, 29 avril.

Communiqué allemand :

Au sud du lac Narocz, nos troupes ont prononcé hier une attaque afin de continuer à améliorer les postes d'observation reconquis le 26 mars.

Les positions russes entre le lac Stanarocz et la ferme de Stachowce ont été prises en dépassant les tranchées tenues par nous avant le 20 mars. 5600 prisonniers, avec 56 officiers, dont 4 officiers d'état-major, un canon, 28 mitrailleuses, 10 lance-mines, sont tombés entre nos mains. En outre, les Russes ont subi de lourdes pertes en morts et en blessés, pertes qui se sont accrues dans une contre-attaque nocturne, prononcée en masses serrées. L'ennemi n'a pas réussi à reprendre un seul pas du terrain perdu.

* * *

Pétrograd, 29 avril.

Communiqué russe :

Au sud-ouest du lac Narocz, hier, au point du jour, les Allemands ont lancé des rafales d'artillerie contre nos lignes, puis l'infanterie allemande a marché à l'attaque en formations serrées et a réussi à reconquérir des tranchées précédemment perdues.

* * *

Vienne, 30 avril.

Communiqué austro-hongrois :

Au nord de Mlynof, nos détachements, devant des attaques russes supérieures en nombre, se sont retirés des positions russes de première ligne, prises le 28 avril.

Reddition de Kout-el-Amara

Londres, 29 avril.

Communiqué anglais :

Après une résistance qui a duré 143 jours et a été conduite avec une ardeur et une bravoure mémorables, le général Townshend a été obligé de rendre Kout-el-Amara, à la suite de l'épuisement complet de ses provisions. Il a détruit au préalable ses canons et ce qui lui restait de munitions. Les forces sous ses ordres se composaient de 2970 hommes de troupes britanniques de tout rang et d'environ 6000 hommes de troupes indiennes.

* * *

Constantinople, 29 avril.

Communiqué turc :

Le vice-généralissime de l'armée ottomane annonce que la garnison anglaise de Kout-el-Amara, comptant 13,000 hommes, sous le commandement du général Townshend, a capitulé aujourd'hui sans conditions.

* * *

Berlin, 29 avril.

Communiqué allemand :

Les forces anglaises cernées à Kout-el-Amara ont dû capituler entre les mains des braves assiégeants turcs. Plus de 13,000 hommes ont été faits prisonniers.

L'insurrection d'Irlande

Londres, 30 avril.

(Officiel.) — La grande poste de Dublin a été détruite par un incendie. De nombreux insurgés ont été faits prisonniers, leur chef Connally a été tué, la révolte de Dublin paraît étouffée. L'état, dans le reste de l'Irlande, est satisfaisant.

Le chef rebelle, commandant le quartier Rings End, se serait rendu sans conditions.

Paris, 30 avril.

Le *Herald* apprend de Londres que le nombre des morts et blessés à Dublin, y compris les femmes et les enfants, s'élève à 200.

Le sous-marin allemand coulé

Berlin, 29 avril.

(Officiel.) — Le sous-marn *U. 5.* n'est pas rentré après sa dernière sortie. D'après un communiqué officiel de l'amirauté britannique, ce sous-marin a été détruit le 27 avril, et son équipage a été fait prisonnier.

Vapeur autrichien saisi

Lisbonne, 30 avril.

Le *Seculo* annonce que le seul vapeur autrichien mouillé dans le Tage, a été saisi aujourd'hui par les autorités portugaises. Le drapeau portugais a été hissé avec les formalités habituelles.

Un vapeur anglais torpillé

Londres, 30 avril.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais *Toal* a été coulé. Il n'était pas armé.

Incendie d'une succursale du Creusot

Cherbourg, 30 avril.

(Havas.) — Un incendie, dont les causes sont inconnues, a détruit partiellement la nuit dernière l'usine Mielles, succursale du Creusot. Les dégâts sont importants.

La mairie de Lille incendiée

Berlin, 28 avril.

Selon la *Germania* du 27 avril, la mairie de Lille a été complètement détruite dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques par un incendie dont les causes ne sont pas encore établies.

Elargissement d'internés polonais

Les autorités austro-hongroises ont décrété l'élargissement et le renvoi dans leur pays d'origine de tous les sujets russes internés, de nationalité polonaise et provenant du royaume de Pologne sans être, toutefois, originaires des localités occupées actuellement par les opérations militaires. Toutes ces personnes, dont le nombre s'élève, en Autriche et en Hongrie, à quelques milliers, seront renvoyées sous peu dans leur pays.

Echos de partout

DANS L'ATELIER DE M. BESNARD

Dans certains milieux, on a raconté de façon un peu romanesque comment M. Briand rencontra le cardinal Mercier lors de son séjour à Rome : le cardinal aurait commandé son portrait tout exprès à M. Besnard, pour que M. Briand pût rendre visite comme par hasard au directeur de l'Ecole française de Rome et y trouver, toujours par hasard, l'éminent prince de l'Eglise.

L'historiette est tout à fait jolie : il est bien fâcheux qu'elle ne soit pas exacte. L'entrevue a eu lieu sans aucune combinaison machiavélique.

M. Briand, causant un jour avec M. Besnard, lui dit :

— Je n'ai jamais vu la petite villa Médicis. Si vous me la montriez !

— Quand vous voudrez, Monsieur le président.

— Eh bien ! un de ces jours.

Embarras du peintre.

— C'est que, dit-il, le cardinal Mercier m'a commandé son portrait, il vient poser chaque après-midi, et je crains que...

— Au contraire, répondit M. Briand, je serai très heureux de me rencontrer avec lui et d'offrir à son beau courage et à son noble caractère l'hommage du gouvernement français.

Le lendemain, M. Briand alla à la villa ; il se trouva en face du cardinal. M. Besnard fit les présentations, puis, courtoisement, laissa seuls les deux hommes. Ils causèrent pendant une heure environ. Que se dirent-ils ? Ils ne l'ont raconté à personne.

MOT DE LA FIN

Le fils, posant une vingtième question à son père. — Papa, est-ce que tu sais...

Le père, excédé. — Non, je ne sais pas.

Le fils. — Qu'est-ce que tu ne sais pas ?

Le père. — Je ne sais pas la réponse à ce que tu vas me demander.

Le fils. — Mais, papa, tu ne sais pas ce que je vais te demander !

Le père. — Naturellement.

Le fils. — Alors, comment sais-tu que tu ne sais pas ce que c'est ?

Le père. — Je ne sais pas ce que c'est que je ne sais pas ; mais tout de même je sais que je ne le sais pas.

Le fils. — Mais papa, si tu ne sais pas ce que c'est que tu ne sais pas, comment sais-tu que tu ne le sais pas ? Si tu ne sais pas ce que c'est, il me semble que tu ne peux pas savoir si tu le sais ou si tu ne le sais pas !

Le père. — Je sais que je ne le sais pas, parce que je ne sais pas répondre à toutes les questions impossibles.

Le fils. — Mais, papa...

Le père. — Finissons-en. Qu'est-ce que tu veux savoir ?

Le fils. — Est-ce que tu sais si... si le... si la... Ah ! ben, moi, je ne sais plus.

POINTES SECHES

Si vous voulez punir un agité, restez froid devant son agitation.

* * *

Souvent on ne fait pas pour la vertu la centième partie des sacrifices que l'on fait pour la vanité.

ARCHÉOLOGIE

Les fouilles de Carthage

Le P. Delattre qui, depuis de longues années, fouille l'emplacement de l'ancienne Carthage, vient de mettre à jour les restes d'une basilique chrétienne, une des principales de la ville. Elle ne comptait pas moins de sept nefs et ses dimensions étaient grandioses. C'est probablement dans cette église que se rendit Bélisaire, après la prise de Carthage. Parmi des débris intéressants d'architecture, le P. Delattre a recueilli plus de trois mille fragments épigraphiques provenant en grande partie d'inscriptions funéraires. Ils ont fait l'objet d'un rapport du P. Delattre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

Horaire d'été

L'horaire d'été 1916, dit Horaire du major Davel, toujours le premier à paraître, vient de voir le jour. Avec toutes les indications qu'il fournit pour les voyageurs en Suisse romande, il contient, cette fois-ci, en plus, un répertoire, amélioration qui sera fort bien accueillie. Le prix de l'édition toile cirée est de 35 centimes.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'affaire des avions français de Beurnévesin

De l'Agence Havas :

L'officier aviateur français responsable de la marche des avions qui ont survolé le territoire suisse pendant quelques centaines de mètres a été puni disciplinairement.

Les évadés

Il est arrivé, à Schuls (Grisons), deux Français qui ont réussi à s'évader d'un camp de prisonniers des environs de Nuremberg, et qui, après quatorze jours de pérégrinations à travers la Bavière et le Tyrol, ont réussi à franchir la frontière suisse à Martinsbrück.

On annonce aussi l'arrivée, à Zurich, venant de Schaffhouse, de cinq Russes qui s'étaient évadés d'un camp de prisonniers d'Allemagne. Leur joie de se trouver en Suisse ne connaissait plus de bornes.

Les déserteurs

On a découvert, à la gare de Genève, dans une guérite de serre-frein d'un train de marchandises venant de France, un individu qui s'y était caché et qui déclara être déserteur.

ARMEE SUISSE

Mort du colonel Trabold

On apprend la mort, survenue à Bellay (département de l'Ain), du colonel Trabold, directeur du 6me arrondissement des douanes (Genève).

Le colonel Trabold a été frappé d'une attaque au cours d'une visite chez des amis.

La santé des troupes

Communiqué du médecin d'armée. — L'état sanitaire des troupes actuellement en campagne est à tous les points de vue satisfaisant ; le nombre des malades a continué à baisser.

Les cas suivants de maladies contagieuses ont été annoncés dans la première moitié d'avril : scarlatine, 6 ; diphtérie, 3 ; méningite cérébro-spinale, 1.

Quatorze décès ont été signalés dont 6 suite de tuberculose pulmonaire, 3 de pneumonie, 1 de pleurésie et péricardite, 1 de diabète, 1 de méningite cérébro-spinale, 1 de dégénération cancéreuse de divers organes et 1 de fracture du crâne (accident de chemin de fer).

Le décès mentionné au dernier rapport et dont on ignorait alors la cause était dû à une pneumonie.

CANTONS

BERNE

L'Etat électricien. — Les Forces motrices bernoises étaient depuis assez longtemps en pourparlers avec les actionnaires de l'usine électrique de Wangen, sur l'Aar, en vue de l'acquisition de tout le capital-actions de cette dernière société. Une entente est intervenue et les Forces motrices bernoises sont aujourd'hui propriétaires de toutes les actions de l'usine de Wangen au montant de 10 millions de francs, dont 8 millions entièrement et 2 millions pour la moitié libérés. Le prix d'achat de ces actions, y compris les coupons de dividende pour les années 1916 et suivantes, a été fixé à 7,200,000 fr., soit le 80 % de la valeur nominale.

L'usine électrique de Wangen, construite de 1901 à 1904, produit une force d'environ 8000 HP.

SCHWYTZ

Elections. — Hier, dimanche, ont eu lieu les élections pour le renouvellement du Conseil d'Etat et pour le renouvellement du Grand Conseil. La participation au scrutin a été faible. Le nouveau gouvernement se compose, comme l'ancien, de cinq conservateurs et de deux libéraux. Les élections au Grand Conseil se sont également faites sur la base d'un compromis. A Unteriberg, où il y avait lutte, M. Fessler, le député libéral sortant, a été battu par un conservateur.

A Ingenbohl, un indépendant remplace un conservateur.

SOLEURE

L'ajournement des élections. — La modification constitutionnelle concernant le renvoi des élections législatives a été adoptée, dans la votation cantonale d'hier dimanche, par 9810 voix contre 6556.

Ecole hôtelière de Cour-Lausanne

Ces derniers jours, ont été clôturés les cours de la première année du cours supérieur, dit Académie hôtelière, de l'Ecole professionnelle de la société suisse des hôteliers.

La Commission de l'Ecole a procédé à la proclamation des résultats des examens.

M. Ch. F. Butticaz, du Grand Hôtel Alexandra, qui préside cette commission avec beaucoup de dévouement, a constaté que, depuis 25 ans qu'elle a été fondée, l'Ecole hôtelière n'a cessé de se développer et d'améliorer ses programmes d'études. C'est à l'effet de contribuer toujours davantage à la formation d'hôteliers vraiment dignes de ce nom qu'a été créé le cours supérieur, soit l'Académie hôtelière, réservé à ceux qui, âgés d'au moins 23 ans, ont déjà acquis une certaine pratique professionnelle et désirent se préparer à un diplôme qui leur permettra de devenir directeur d'hôtel.

Ce premier cours supérieur vient de se terminer. Il a été suivi par six élèves, dont trois seulement ont passé les examens.

Comme l'Ecole elle-même s'est développée, l'Académie se développera pour le plus grand honneur de l'industrie hôtelière suisse, la première à avoir créé une école professionnelle.

L'Ecole professionnelle d'hôteliers compte actuellement 22 élèves ; le cours de cuisine en compte 7. C'est à ce cours de cuisine qu'a particulièrement brillé l'une des élèves de l'Ecole de cuisinières de Gambach à Fribourg.

Les prochains cours s'ouvriront le 15 octobre.

LA VIE ECONOMIQUE

Le prix du lait

On nous écrit :

La laiterie de Brigue a fixé le prix du litre à 27 centimes le litre pris à la laiterie, et à 29 centimes le litre livré à domicile.

— A Genève, la Société coopérative suisse de consommation et les Laiteries genevoises réunies informent le public qu'elles fixent le prix du lait à domicile à 27 centimes le litre dès aujourd'hui, 1er mai. Le demi-litre se vend 14 centimes.

INDUSTRIE ET COMMERCE

L'industrie des tabacs

On nous écrit :

La manufacture de tabacs et cigares Von der Mühll, société anonyme, à Sion, distribue, pour l'exercice 1915, un dividende de 6 %, comme en 1914. Elle a, en outre, alloué une somme de 800 fr. à divers établissements de bienfaisance du canton. Cette manufacture célébrera, cette année-ci, le centième anniversaire de sa fondation.

Les bénéfices de l'industrie d'aluminium

Le bénéfice net de l'exercice de 1915 des fabriques d'aluminium de Neuhausen et Chippis est de plus de deux millions supérieur à celui de 1914 ; il atteint 9,498,754 fr. Le conseil d'administration propose de distribuer du 20 % aux actionnaires, ce qui exigera une somme de 4,200,000 fr. ; de verser 3,500,000 fr. au fonds de libération des actions, 788,246 francs en tantièmes, 300,000 fr. en gratifications au personnel, 300,000 fr. au fonds des pensions de retraite et 410,507 fr. à compte nouveau.

La somme du bilan est, en chiffre ronds, de 53,000,000 fr. (46,000,000 en 1914).

Le lait des Alpes

L'assemblée des actionnaires de la Compagnie du lait des Alpes bernoises, à Stalden, a voté la distribution d'un dividende de 7 %, sur un capital-actions de deux millions et demi.

Chocolats Tobler

Les actionnaires de la Société anonyme des chocolats Tobler ont décidé la répartition d'un dividende de 6 % sur le capital-actions et les bons de jouissance, le remboursement de 450 bons de jouissance, et le versement de 25,000 fr. au personnel ou à des œuvres d'utilité publique.

TRIBUNAUX

Contrebande de farine

Le tribunal de Zurich vient de trancher une affaire de contrebande de farine, qui jette un jour singulier sur certaines combinaisons nées de la guerre.

Etaient accusés d'avoir contrevenu aux ordonnances du Conseil fédéral, en transportant de la farine hors de Suisse, les nommés : Brütsch, Badois, à Zurich ; Decasper, des Grisons, négociant, à Zurich ; Böhringer, négociant, à Cannstadt, près Stuttgart ; Lipp, docteur en droit, Badois, se disant publiciste, à Zurich ; Degen, à Nack (Bade), et Ketterer, Badois, anciennement cafetier à Zurich.

Böhringer et Degen faisaient défaut.

Brütsch a fait des aveux complets. Il a raconté que, avec ses complices, il avait réussi à faire passer la frontière, par Rafz, à quatre sacs de farine, transportés par Degen outre Rhin.

Mais les contrebandiers préparaient un coup autrement important. Il s'agissait d'expédier au nord du Rhin 77 sacs de farine achetés à Zurich et qui avaient coûté 1836 fr. Brütsch avait reçu de Lipp pour cette opération, 7200 fr. Il loua, à raison de 400 fr., un camion automobile et, prenant un chauffeur, partit de Zurich de nuit. Mais, à Bütach, le chauffeur, flairant une affaire malproprre, refusa d'aller plus loin, en prétextant une avarie de moteur. Force fut à Brütsch de regagner Zurich. Le lendemain, la police lui mettait la main au collet et se saisissait des 3000 fr. qu'il lui restaient, sur les 7200 francs qu'il avait touchés.

Ce fut alors seulement que la police eut connaissance de l'affaire des quatre sacs, par une dénonciation faite à la direction des douanes par Lipp, furieux que Brütsch eût trompé ses espérances.

Le tribunal a condamné Brütsch, Decasper, Böhringer et Lipp, à six semaines de prison et 1000 francs d'amende ; Degen, à 15 jours de prison et 200 francs d'amende ; Ketter, à 100 fr. d'amende. Il a ordonné, en outre, l'expulsion de Brütsch, Böhringer et Lipp pour cinq ans, et de Degen pour trois ans.

La bonne manière

Un de ces derniers soirs, dans un café de Payerne, un voyageur de commerce parlait fort haut ; le Conseil fédéral et le général faisaient les frais de son exposé ; il les accusait des pires choses, dont quelques-unes ont été déjà maintes fois démenties et dont les autres ne devaient pas valoir mieux ; mais il parlait avec tant d'assurance et se disait si bien informé qu'il pouvait espérer un succès, lorsqu'un de ses auditeurs l'interrompit et lui dit : « Monsieur, voici ma carte, donnez-moi la vôtre, car je me sens le devoir de porter vos accusations si graves à la connaissance des magistrats qu'elles concernent ; peut-être apprendrez-vous par là ce qu'il en coûte de colporter des calomnies de ville en ville. »

Le voyageur, interloqué, feignit de chercher sa carte, tout en réfléchissant à ce qu'il devait faire ; finalement, il prit la résolution héroïque de la..... refuser.

Alors, son interlocuteur de lui dire : « Ah ! vous trouvez plus aisé de calomnier des magistrats que d'encourir les risques de vos diffamations ! Eh bien, voici comment, à Payerne, on traite les individus comme vous » et, d'une main rendue vigoureuse par l'indignation, il lui administra quelques paires de maîtresses gifles, si bien que le brillant narrateur finit par crier grâce.

Le lendemain, l'oreille basse, il quittait sans fanfare une ville si peu accommodante pour les diffamateurs.

Le *Démocrate* de Payerne, auquel nous empruntons ce piquant récit, estime que c'est la

bonne manière de mettre, enfin, un terme à cette odieuse manie qu'ont certaines gens de salir, de propos délibéré, nos autorités et de couvrir d'infamie des magistrats qui peuvent s'être trompés peut être en certaines occasions, mais dont l'honnêteté et l'intégrité sont au-dessus de tout soupçon, ce qui leur donne le droit d'être défendus et protégés par tous les citoyens soucieux de la dignité du pays.

FRIBOURG

Conseil d'État

Séance du 28 avril. — Le Conseil nomme :

M. J.-B. Maradan, révérend curé de Gletterens, aumônier catholique du pénitencier de Belle-Chasse ;

M. Guggisberg, pasteur, à Morat, aumônier réformé du même établissement ;

M. Alfred Schwab, à Galmiz, inspecteur du bétail du cercle de Galmiz ;

M. Jules Chautems, à Môtier, inspecteur du bétail du cercle de Môtier ;

M. Edouard Roulin, à Rueyres-les-Prés, inspecteur suppléant du bétail du cercle de Rueyres-les-Prés.

Il autorise les communes de Courlevon et de Progens à prélever des impôts.

Séance du 1er mai. — Le Conseil nomme :

M. Jérémie Morel, révérend curé de Colombier, chanoine de la Collégiale de Saint-Nicolas, à Fribourg.

Il autorise la commune de Neyruz à acquérir des immeubles et approuve le nouveau concordat sur la pêche dans le lac de Neuchâtel.

L'office funèbre pour M. Masson

La Société française de Fribourg a fait célébrer, samedi, à 10 h., à l'église du collège Saint-Michel, un office funèbre pour le repos de l'âme de M. Pierre-Maurice Masson, professeur à l'Université, mort glorieusement sur les champs de bataille de Lorraine.

Un magnifique catafalque, orné des couleurs françaises, était dressé dans le chœur de l'église. Sur le catafalque, on avait déposé le sabre et la casquette, insignes de l'officier.

L'office funèbre a été célébré par M. le chanoine Conus, curé de la paroisse. Le Rév. Père Mandonnet a donné l'absoute. Dans la nombreuse assistance qui avait tenu à rendre un dernier hommage à la mémoire du distingué professeur, nous avons remarqué la présence de M. Gilbert, conseiller d'ambassade, à Berne ; de MM. Python, Deschenaux et Torche, conseillers d'Etat, représentants du gouvernement ; de M. Week, syndic, et de M. Daguet, conseiller communal ; des membres de la Société française ; du R. P. Manser, recteur magnifique de notre Université, entouré de nombreux professeurs, sans distinction de nationalités, et de M. Jaccoud, recteur du Collège, accompagné de quelques professeurs.

Tous les élèves de la villa Saint-Jean, du Petit-Rome, de Grangeneuve assistaient à l'office.

Les chants ont été remarquablement exécutés par le chœur d'étudiants de la villa Saint-Jean.

La cérémonie s'est terminée à 11 ½ h. ; elle a été un touchant hommage rendu à la mémoire du professeur savant et croyant qu'était M. Pierre-Maurice Masson, dont le cher souvenir vivra à jamais chez ceux qui ont pu apprécier ses éminentes qualités de cœur et d'esprit.

L'arrivée des prisonniers de guerre malades

La nuit prochaine, à 1 h. 43 du matin, passera, en gare de Fribourg, un train spécial, emmenant, de Genève, des prisonniers allemands malades qui seront répartis dans diverses stations d'étrangers de la Suisse centrale.

Un train, venant de Constance, arrivera de même à Berne, la nuit prochaine, avec des soldats français. De là, les prisonniers seront acheminés, par les trains ordinaires, vers de Jura bernois, Montreux, Leysin et le Valais.

On en attend aussi, par de prochains convois, dans la Gruyère, où on leur réserve un accueil aussi digne et aussi chaleureux que dans les autres cantons suisses.

Ecole de recrues

L'école de recrues qui a commencé, à Colombier, les premiers jours d'avril, aura son grand congé dimanche et lundi prochain, 7 et 8 mai. Le moral de la troupe est excellent.

L'horaire d'été

C'est aujourd'hui, lundi, 1er mai, qu'entre en vigueur l'horaire d'été des chemins de fer et bateaux à vapeur. Il réalise, d'une manière générale, quelques progrès sur l'horaire d'hiver.

L'expédition Scott au théâtre de Fribourg

« Je cherche vainement dans mes souvenirs un spectacle qui ait produit sur moi une impression aussi profonde... Ce sont d'admirables tableaux et je ne voudrais pour rien au monde avoir manqué l'occasion de les voir ! » écrivait Théodore Roosevelt, l'illustre président américain, à M. Herbert Ponting, l'auteur du *Film Scott*, que l'impresario Ch. Baret, par privilège spécial, est autorisé à produire en France, en Suisse et en Italie.

Le public anglais a partagé l'avis de M. Roosevelt et les Parisiens ont imité les Anglais. Plus de trois millions de recette en Angleterre ; plus de 300,000 francs à Paris, en quelques semaines !

Ce spectacle unique nous sera donné au Théâtre de Fribourg, le vendredi 12 mai, en matinée et soirée.

Dans nos paroisses

On nous écrit de Siviriez :

Hier, dimanche, 30 avril, a été prononcé, dans l'église de Siviriez, le sermon d'adieu de notre très révérend doyen, M. Raboud, qui, après vingt-trois ans de ministère dans cette paroisse, se retire dans la chapellenie de Prez-vers-Siviriez.

« Vous savez, a dit en substance, le vénéré M. le Doyen, que, lorsqu'il y a trois ans, Mgr Bovet est venu faire sa visite pastorale, les fidèles de Prez-vers-Siviriez lui exprimèrent le désir qu'il fût institué chez eux une chapellenie. Cette nouvelle chapellenie ayant pour but de rapprocher les fidèles de leur pasteur et de créer un poste de repos pour un prêtre dans ses vieux jours, Mgr l'Evêque accueillit favorablement cette demande. Sentant mes forces diminuer et ma santé chanceler, après avoir travaillé si longtemps parmi vous, je vous avoue que j'ai songé à pouvoir occuper ce poste. Le cœur du prêtre s'attache à ses fidèles comme celui d'une mère à ses enfants et il arrive que, malgré son âge, il n'a pas le courage de les quitter. J'ai donc profité de pouvoir me retirer dans cette nouvelle chapellenie de Prez, où je n'éprouverai qu'une demi-séparation. Je vous recommande une dernière fois la charité les uns envers les autres, qui se traduit le mieux en priant les uns pour les autres. Priez aussi pour votre ancien pasteur. Le bon Dieu m'a déjà averti trois fois et je ne crois pas que je reste bien longtemps encore sur cette terre. Priez surtout pour moi le jour, où, sur le char que vous connaissez, on me conduira au cimetière où dorment déjà plus de mille fidèles auxquels j'ai rendu les derniers devoirs. Priez pour moi pour que Dieu ne me garde pas trop longtemps dans son purgatoire, car le ministère du prêtre a de lourdes charges et une grande responsabilité et nous avons beaucoup à répondre devant Dieu. »

Ici, M. le Doyen ne put retenir un sanglot et les fidèles pleuraient avec lui. Le moment le plus émouvant fut celui où, à la fin de son sermon, M. le Doyen invita ses fidèles à se mettre à genoux et leur donna une dernière fois sa bénédiction.

Après cette scène si touchante, M. le Doyen, à bout de forces, quitta l'église pour se rendre à la cure en passant parmi ses fidèles attristés.

Vint ensuite la lecture, par M. Palm, vicaire, de l'acte de nomination, par Mgr l'Evêque, de notre Doyen comme chapelain de Prez-vers-Siviriez.

M. Palm remplira, par intérim, les fonctions d'administrateur de la paroisse de Siviriez.

La pêche sur le lac de Neuchâtel

On nous écrit d'Estavayer :

Le mois d'avril a été des plus défavorables pour la pêche. Nos braves pêcheurs n'ont pu s'aventurer que bien rarement sur un lac presque toujours démonté. Espérons que, durant le mois de mai, la température sera plus clémente et que de bons coups de filets les dédommageront des mauvaises journées d'avril.

Exposition d'aviculture

Le succès de l'exposition de la Société ornithologique de Fribourg va croissant de jour en jour. Hier, dimanche, le nombre des visiteurs a été considérable. Ils ont fort admiré les collections exposées, dont quelques-unes sont de toute beauté. Le concert de l'*Union instrumentale* n'a pas été moins apprécié.

Aujourd'hui, lundi, jour de foire, l'intéressante exhibition des Grand'Places voit affluer encore une foule d'amateurs et de curieux de nos campagnes.

Nous publierons demain la liste du palmarès.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 ¼ h., répétition au local.

Société de gymnastique « Fribourg-Hommes ». — La course qui devait avoir lieu ce soir, lundi, est renvoyée à jeudi.

Les autobus

Le service des autobus Fribourg-Bulle par La Roche a été inauguré ce matin, lundi. Il est arrivé pas mal de monde de la Gruyère et de la Rive droite par les spacieux véhicules qui ont fait les premières courses.

On n'entend que des louanges sur le confortable des voitures et les agréments du voyage.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

25 avril. — Rotzetter, Lucie, fille de Charles, charretier, de Fribourg, Saint-Sylvestre et Tinterin, et de Marie, née Clerc, Beauregard, 7.

Aeschimann, Edith, fille de Frédéric, mécanicien, de Trachselwald (Berne), et de Marie, née Aebischer, rue Industrielle, 28.

Décès

25 avril. — Page, Benoit, époux d'Anne, née Dumont, agriculteur, de et à Neyruz, 72 ans.

Egger, née Zahn, Séraphine, épouse d'Alphonse, de Dirlaret et Saint-Ours, 23 ans, rue des Epouses, 132.

Promesses de mariage

25 avril. — Guillod, Philippe, maréchal, de Nant, né à Cudrefin, le 24 janvier 1896, avec Verdon, Agnès, de Saint-Aubin, née le 29 février 1892.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La bataille de Verdun

Paris, 1er mai.

(Havas.) — Dans la région de Verdun, l'offensive allemande qui, après l'accalmie du 25 au 28 avril, a repris, à la fin de cette journée, par trois assauts impitoyablement repoussés avec de lourdes pertes, a marqué, le 29 avril, une nouvelle phase de ralentissement.

Le bombardement de nos première et deuxième lignes est incessant ; mais l'infanterie ennemie, très éprouvée avant-hier, reste en repos sur le front de la Meuse.

De notre côté, au contraire, on met ce répit à profit.

Le commandement français poursuit une série d'actions méthodiques pour élargir les positions défensives, en avant des positions tactiques plus importantes, et pour les dégager peu à peu de la pression adverse.

La tactique déjà exposée, qui consiste à lancer nos troupes par bonds successifs sur un objetif limité, continue à donner les résultats les plus satisfaisants.

L'avance est lente, mais sûre, puisque tout le terrain repris jusqu'ici a été solidement maintenu en notre pouvoir. Elle est locale, mais aussi économique, car elle comporte seulement la mise en jeu d'effectifs réduits. Nos fantassins ont donc accentué l'avantage des 20 et 21 avril en avant du Mort-Homme. Ils ont enlevé encore une tranchée au pied du versant septentrional, dans la soirée du 29 avril, et ils ont fait des prisonniers ; puis, dans la journée du 30, un gain de terrain identique a été réalisé plus à l'est, au nord du village de Cumières. Ainsi, la bataille se stabilisant et la puissance de notre défense se renforçant de jour en jour, nos positions principales, non seulement sont maintenues partout, mais sont même progressivement élargies.

La bataille de Verdun, après dix semaines de lutte, présente un double caractère de lassitude manifeste chez l'assaillant et de reprise d'offensive chez le défenseur. Néanmoins, les dernières attaques autour de Verdun se renouvelleront sans doute encore. L'ennemi a toujours là des réserves d'infanterie qui peuvent être lancées à l'assaut pour retarder l'aveu de sa défaite. Mais quelle que soit la violence des combats locaux qui seront engagés devant nos lignes principales de défense, l'ennemi a perdu définitivement la bataille de Verdun.

Il lui faut donc multiplier les coups, maintenant qu'a manqué celui sur lequel il comptait avant tout. Ainsi s'expliquent les actions secondaires tentées sur divers points du front occidental pendant la semaine écoulée et dimanche encore, à Lassigny et dans les Vosges.

L'adversaire, par des attaques à effectifs limités, sonde nos lignes.

Ce fait indique que l'état-major allemand est encore une fois en période de gestation ; mais il risque fort, en dispersant ainsi ses efforts, de les affaiblir.

L'insurrection d'Irlande

Londres, 1er mai.

Officiel. — Le commandant en chef des troupes d'Irlande annonce, en date du 30 avril, que la situation est beaucoup plus calme à Dublin.

Le commandant espère que la force de la révolution est brisée.

Hier soir, le chef des révolutionnaires a envoyé des messagers aux rebelles des comtés de Galway, de Clare, de Wexford, de Louth et de Dublin, pour ordonner la capitulation.

Les prêtres et la police irlandaise font tout leur possible pour rétablir l'ordre.

A Dublin, les révolutionnaires capitulent en grand nombre.

Plusieurs incendies ont éclaté hier soir, samedi, à Sackville Street. Heureusement, les pompiers étaient sur les lieux.

Jusqu'ici, on a fait 707 prisonniers, dont la comtesse de Markiewicz.

On annonce que les révolutionnaires d'Enniscorthi sont en possession de la ville. Une colonne mixte de cavalerie et d'infanterie, avec des canons de 4, 7 pouces, a été envoyée de Wexford pour attaquer les révolutionnaires.

Suivant les dernières informations d'Enniscorthi, le chef révolutionnaire de cet endroit n'ajouta pas foi à l'ordre de Dublin lui enjoignant de capituler et il s'est rendu à Dublin en automobile, avec une escorte, pour le vérifier.

En attendant, une trêve existe à Enniscorthi.

Une députation des rebelles d'Achbourne a été envoyée à Dublin, dans le même but.

On croit que les révolutionnaires de Galway se débandent.

La situation est normale dans les autres régions.

Au gouvernement anglais

Milan, 1er mai.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Le gouvernement annoncera, demain, le remaniement du ministère, sans M. Birrell, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, et à l'exclusion de représentants du groupe radical.

Trente zeppelins contre l'Angleterre

Londres, 1er mai.

(T.) — Lord Montagu prétend savoir de bonne source que l'Allemagne prépare 30 zeppelins pour bombarder l'Angleterre. Ils seront prêts pour le 15 mai.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 1er mai.

Communiqué officiel du 30 avril, à 6 h. 15 du soir :

Dans la région de Riga, l'artillerie ennemie a opéré une concentration de feu sur Schlok et au sud de l'île d'Alen.

La région de la gare de Zelbourg, au nord-ouest de Jakobstadt, a aussi été canonnée par l'artillerie adverse.

Sur le front des positions de Duinsk, duels d'artillerie en maints endroits.

Dans la région à l'ouest du lac Narocz, le combat s'est apaisé.

Nous avons repoussé par notre feu les tentatives de l'ennemi de sortir de ses barrières de fil de fer, dans la région au nord du bourg de Krevo.

Au nord de Mouravitzyrk, sur l'Ikva, les Autrichiens, après une préparation par l'artillerie lourde et légère, prirent, hier, au point du jour, l'offensive, avec des effectifs importants, contre nos tranchées en saillant à l'ouest des villages de la grande et de la petite Boyarka, tenus par une seule compagnie, qui dut se replier. Alors, nos éléments ouvrirent à leur tour un violent feu d'artillerie et firent une contre-attaque. Vers 1 heure après midi, malgré les rafales du feu ennemi, nous reprîmes les tranchées perdues avec tous les survivants des garnisons magyares, soit 22 officiers, 2 médecins et plus de 600 soldats, qui ont déposé les armes.

Dans les tranchées reconquises se trouvait un amoncellement de blessés et de cadavres magyars.

Nos pertes sont d'environ 4 officiers et 100 soldats. Nous avons pris un grand nombre de fusils, de munitions et de grenades.

En Arménie

Pétrograd, 1er mai.

Du bulletin officiel du 30 avril :

Dans la région de Diarbékir, nous avons repoussé une offensive des éléments d'avant-gardes turques.

Turquie et Allemagne

Constantinople, 1er mai.

(Wolff.) — Au cours du banquet offert, le 27 avril, en l'honneur des députés allemands arrivés en visite à Constantinople, le ministre des affaires étrangères a annoncé la ratification imminente du traité d'alliance germano-turc. Ce traité, contrairement aux propositions de l'Entente tendant à garantir l'intégrité du territoire turc, représente une alliance de longue durée, accordant des droits égaux et basés sur l'assistance mutuelle.

Bulgares et Autrichiens

Sofia, 1er mai.

Un groupe de députés du Sobranié est parti par le train des Balkans pour faire un voyage en Autriche-Hongrie et en Allemagne.

L'équipement de l'armée russe

Pétrograd, 1er mai.

(T.) — Après de longues négociations avec le gouvernement russe, un accord complet est intervenu pour l'exécution en Angleterre d'une importante commande de chaussures pour l'armée russe. La première partie de cet ordre, consistant en trois millions de paires de bottines, semblables à celles que porte l'armée anglaise, doit être livrée fin juin de cette année. L'autre partie comporte trois millions de bottes, connues sous le nom de « cosaques ». Elle est destinée à la cavalerie.

Avant d'accepter de placer un ordre aussi important, le War-Office s'est assuré des matières premières nécessaires, et la Russie devra fournir une certaine quantité de cuir. Les contrats seront exécutés, sous le contrôle du gouvernement anglais, qui veillera à leur bonne exécution, empêchera toute spéculation et limitera les bénéfices.

Echange de déserteurs

Milan, 1er mai.

On mande de Rome au *Secolo* :

« On assure qu'il a été conclu entre l'Italie et la Russie un accord analogue à celui existant entre la France et l'Italie pour l'échange des déserteurs des deux pays. »

Projets de manifestations

Milan, 1er mai.

De nombreux manifestes avaient été distribués invitant les femmes à une manifestation contre la guerre, qui devait avoir lieu hier, dimanche, à 2 heures de l'après-midi sur la place du Dôme et à une autre manifestation pour aujourd'hui 1er mai à 2 heures de l'après-midi. La manifestation d'hier n'a pas eu lieu. Seuls, quelques jeunes socialistes et anarchistes se sont réunis sur la place. Une partie ont été arrêtés. L'incident n'a pas eu de grosses conséquences.

Milan, 1er mai.

Une communication de la Préfecture aux journaux annonce que l'autorisation qui avait été accordée pour une assemblée socialiste à la Chambre du travail et dans laquelle Turati devait prendre la parole a été retirée. Cette mesure est motivée par le fait que, au lieu de l'assemblée privée annoncée par les socialistes, ceux-ci faisaient des préparatifs qui permettaient de conclure à une grande assemblée populaire.

SUISSE

Le départ de M. de Bülow

Lucerne, 1er mai.

B. — Le prince et la princesse de Bülow sont partis, ce matin, lundi, à 10 h., pour Berlin, après avoir séjourné six mois à l'Hôtel National, à Lucerne.

Blessés anglais en Suisse

Londres, 1er mai.

(T.) — On confirme de Londres, que le gouvernement suisse accueillera aussi dans ses hôpitaux et ses stations climatiques un certain nombre de soldats anglais blessés.

Incendie

Chevenez (Jura bernois), 1er mai.

Cette nuit, un incendie a détruit deux maisons appartenant à MM. Jacques Oeuvray, ancien maire, et Lucien David. Tout le mobilier, qui n'était assuré qu'en partie, est resté dans les flammes, ainsi qu'une vache.

FOOTBALL

Au tournoi qui a eu lieu hier, dimanche, à Bulle, le *F.-C. Collège* est sorti champion de série B et a gagné une superbe coupe. Le *F.-C. Excelsior* de notre ville a été proclamé champion en série C.

Après le match, une aimable réception a été offerte au Cercle catholique, par les joueurs de Bulle à leurs amis de Fribourg.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

Calendrier

MARDI 2 MAI

Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie et docteur de l'Eglise

Intrépide défenseur de la doctrine de Jésus-Christ, saint Athanase combattit avec un courage indomptable les Ariens, qui prétendaient que Dieu le Fils n'est pas égal à son Père.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 1er mai

BAROMÈTRE

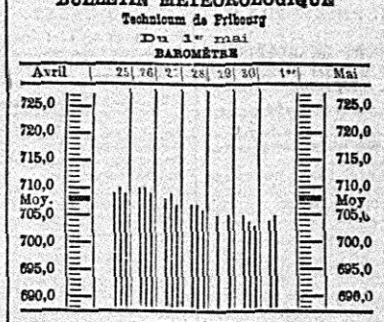

THERMOMÈTRE C.

Avril	25	26	27	28	29	30	1er	Mai
8 h. m.	7	9	6	8	7	»	10	8 h. m.
1 h. s.	13	11	10	12		13	13	1 h. s.
8 h. s.	10	8	11	10	12	13		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	89	86	75	69	81	69	8 h. m.
1 h. s.	75	69	75	75		69	69	1 h. s.
8 h. s.	75	85	61	86	61	45		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zurich 1er mai, midi.
Nuageux. Assez doux. Pluie.

ANÉMIE ?...
GLOMERULI RUGGERI !
DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL POUR LA SUISSE :
PHARMACIE SOLDATI, LUGANO
F.R.S. 3

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie
BACCALAURÉATS
Maturité

Osram
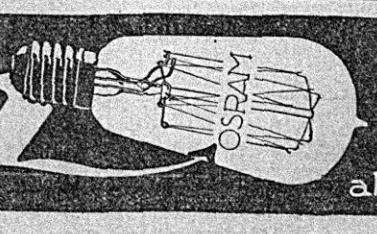

75% d'économie
Lumière éclatante et absolument blanche

32 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Comme une terre sans eau

Par Jacques des Gachons

Le docteur Bureau habitait, dans le haut de la rue de Varennes, une grande maison tranquille.

Un valet débarrassa Camille de son pardessus et de son chapeau, puis, à voix basse, le pria de le suivre. Camille n'avait jamais pénétré chez le docteur Bureau ; aussi fut-il péniblement impressionné par le spectacle que lui présenta le salon vers lequel on le guida.

Malgré de hautes fenêtres, il n'entrait, à travers les rideaux et les stores, qu'un jour chiche et jaunâtre et, quand la porte fut refermée derrière lui, Camille s'arrêta, hésita. Cependant tous les fauteuils, autour de lui, étaient occupés par des personnes à demi couchées et qui semblaient dormir. Il y avait bien une place libre sur un canapé, mais les deux dames assises aux extrémités avaient mobilisé tant de coussins sous leur tête, derrière elles et sous chacun de leurs coudes qu'il n'osa pas s'asseoir entre elles. Il poussa plus avant, du côté des fenêtres. Il y découvrit quelques hommes fort accablés et un jeune prêtre plus vivace et qui lisait. Comment pouvait-on lire dans cette quasi-obscurité ? Enfin Camille trouva une sorte de banquette capitonnée avec deux accoudoirs, où il s'installa tant bien que mal le dos contre une table garnie de volumes. Il régnait dans la pièce un étrange silence. Personne ne parlait, ne toussait, ne remuait ; on eût dit que personne ne respirait.

De temps en temps, le valet entrait, faisait un signe de tête à l'une des endormies qui se levait rapidement, comme si elle avait été touchée par une baguette magique, et la porte se refermait sans bruit.

Une grande heure passa ainsi. Un fauteuil étant devenu vide, Camille alla s'y jeter. Il avait les jambes molles, les reins douloureux, les mains fiévreuses.

« Il ne me recevra pas ! se répétait-il, et je n'aurai que ce que je mérite ! »

A un moment, le docteur Bureau lui-même apparut. Les yeux cernés, le dos voûté, pour mieux voir, il s'approchait tour à tour de ses clients pour les reconnaître, puis chaque fois, il *étendait la main pour dire : « Ne bougez pas !* Ne bougez pas ! Reposez-vous ! Reposez-vous ! » et il passait au suivant ; il avait l'air de chercher quelqu'un. Camille ne faisait rien pour se montrer, tant il avait peur d'être grondé. D'ailleurs, son tour allait venir.

— Ah ! dit le docteur, en lui tendant la main, bonjour, mon cher confrère, je suis à vous dans un instant.

Et il acheva son tour complet, donnant parfois, à voix basse, un conseil, un encouragement. Revenu à la porte, il se tourna vers Camille :

— Docteur, voulez-vous venir ?

Et par un long couloir, pour éviter la traversée des autres salons, non moins garnis, sans doute, le docteur Bureau entraîna Camille dans un cabinet, grande et belle pièce, mieux éclairée, égayée par un feu de bois dont le pétillement réconfortait. Le docteur n'avait pas l'air trop contrarié.

Tout en se frottant les mains et en excitant les bûches du bout du pied, il expliqua sa « petite supercherie ».

— Les malades sont susceptibles. Plusieurs sont arrivés avant vous. Ce sont, — presque tous, — des affaiblis, simplement. Alors pour ménager leurs nerfs, — ils sont heureux d'être près de moi, mais un peu jaloux les uns des autres, — j'imagine qu'un confrère désire me parler... Eh bien ! cher docteur, comment allez-vous ?

— Pas bien du tout.

— Comment ? pas bien du tout ? Vous êtes venu : c'est un excellent signe.

Camille ne trouvait plus les reproches qu'il s'était promis d'adresser au docteur : tout le mal que lui avait fait le voyage à Noisy, sa neurasthénie arrivée à son paroxysme, ses malaises névralgiques et puis cette attente dans le salon funèbre... Le docteur Bureau, penché sur ses cartonniers, le lorgnon abandonné au bout de son cordon, cherchait la fiche de Camille.

— Un excellent signe, répéta le docteur. Ah ! voici... Nous disons : « Une visite à Noisy. » Comment va votre fillette ?

— Très bien, docteur.

— On la soigne attentivement ? On l'aime ?...

— Oh ! oui.

— Parfait. Parfait. « Lettre à Mme Joubert ? » Ah !... Vous avez écrit à votre femme ?

— Oui, docteur...

— Parfait ! Parfait ! une longue lettre ?

— Huit pages !

— Sapristi !... Voyons, voyons, tout cela me paraît excellent... « Rendez-vous, samedi trois heures. » Vous n'êtes pas venu. Vous avez préféré me voir aujourd'hui. Un peu de fantaisie me plaît assez. La volonté y joue son rôle, un double rôle : après vous être refusé à venir me voir samedi, vous avez pris la résolution de vous présenter aujourd'hui, risquant de faire un trajet inutile. Parfait ! c'est parfait, cela ! Je suis content. Vous permettez que je note ces menus faits. Rien n'est indifférent dans votre cas. Victime d'une multitude d'incidents insignifiants, vous serez sauvé par un enchaînement d'autres incidents en apparence tout aussi négligeables.

Le docteur Bureau avait l'air si persuadé de ce qu'il avançait que son visiteur sourit, amusé, sinon convaincu.

— Et l'appétit ? comment va l'appétit ? Avez-vous un peu suivi le régime que je vous avais conseillé ? Non ? tant pis, tant pis... Cependant vous désirez guérir ?

— A quoi bon ? Je n'attends plus rien de la vie que des camouflets...

— Ah ! mon ami, dit le docteur en frottant les verres de son lorgnon et en clignant des yeux, sans rire, — la vie en distribue à la ronde. L'important, c'est de ne pas les mériter, et puis, s'ils viennent tout de même, d'apprendre à les recevoir, d'en tirer profit. Un camouflet est quelquefois une bénédiction.

— Si vous saviez ce que j'ai souffert depuis une huitaine de jours et particulièrement la nuit qui a suivi mon voyage à Noisy, vous ne parleriez pas ainsi, docteur.

— Pourquoi donc ? Je ne nie pas que vous n'ayez beaucoup souffert et que vous n'ayez encore à souffrir. Mais vous êtes un homme et je ne vous cacherai pas que, loin de vous plaindre, je vous en félicite.

Camille eut un geste d'humeur. « Le docteur faisait fausse route : on le comprenait mal ! on ne le prenait pas au sérieux ! »

(A suivre.)

Publications nouvelles

Noël à la frontière (une journée à travers les maisons du soldat), par Th. Geisendorf. — Une brochure de 16 pages avec 5 illustrations. — Prix : 0 fr. 20.

Nos douze maisons du soldat (leurs origines, leurs silhouettes, leurs parrains et marraines). — Une brochure de 36 pages avec 20 illustrations. — Prix : 0 fr. 30.

Publiées par la commission romande des Unions chrétiennes de jeunes gens et de la Croix-Bleue, ces deux brochures montrent nos maisons du soldat en pleine utilisation par la troupe. Dans la première, on assiste à la célébration de la fête de Noël par des soldats de garde à la frontière ; avec la seconde, on se documente sur les personnalités ou les lieux dont les noms ont été inscrits au fronton de ces gracieux chalets.

Le livre arc-en-ciel (livres blanc, rouge, bleu, jaune, orange, bleu et gris). — **La bataille des diplomates.** — Par Max Beer. — Ferd. Wyss, éditeur, Berne.

Le titre de ce livre en indique exactement le but et le contenu. L'auteur a voulu donner, à l'aide des documents publiés par les gouvernements belligérants, un aperçu clair et substantiel de la bataille des diplomates qui a précédé le choc des armées. Guidé par le souci de présenter un tableau des négociations diplomatiques et non une suite informe de télégrammes où les faits importants ne seraient pas mis en relief, M. Beer n'a réuni que les documents les plus importants, les pièces décisives pour la compréhension des pourparlers et du point de vue de chaque gouvernement.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MADAME

Elisa BOURQUI

sera célébré à l'église du Collège, mardi 2 mai, à 8 heures du matin.

R. I. P.

Dactylographie

Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire.

Mlle Marie PAGE, 5, rue *Louis Chollet*. H 413 F 470

MADEMOISELLE

M. PHILIPONAZ

Pédicure et Manicure

Reçoit :

MAISON PRAUD, BULLE

Traitement de toutes les **affections des pieds, ongles incarnés, cors**, etc.

A Châtel-Saint-Denis : le premier samedi du mois, après midi, à l'*Hôtel-de-Ville*. 558

A VENDRE

une maison aux Daillettes

de 2 appartements et chaque appart. de 3 chambres, eau, gaz, électricité et jardin.

S'adresser : **rue du Progrès, 14, Beauregard.** 2026

Le soussigné avise l'honorable public qu'il se charge, comme par le passé, de

GYPSERIE et PEINTURE

en bâtiment. — Prix modérés.

Se recommande,

Alph. Grivel, *Crêt 11*, **Fribourg.**

En régie 60 cent. à l'heure.

OUVRAGES de l'abbé TEXIER :

LA PIÉTÉ chez les Jeunes

Prix : 3 fr. 50

La Charité chez les Jeunes

Prix : 3 fr. 50

MANUEL des âmes intérieures

par le Père GROU

Prix : 1 fr.

La Sainte religieuse

par Mgr LELONG

Prix : 4 fr.

Les Gloires de Marie

PAR

Saint Alphonse de Liguori

2 volumes, 1 fr. 20

L'Eglise et l'Orient au Moyen-Âge :

LES CROISADES

par Louis BRÉHIER

Prix : 6 fr. 50

Librairie catholique Place St-Nicolas, Fribourg

LA NEUCHATELOISE

Société Suisse d'Assurance des Risques de Transport

FONDÉE EN 1869

Assurance de Marchandises, Titres, Coupons, Papier-monnaie, etc., avec inclusion assurance contre les **Risques de guerre**, aux meilleures conditions.

Pour tous renseignements, s'adresser à **MM. BORY, de CERENVILLE & Cie, 13, rue de Bourg, à LAUSANNE**, agents généraux pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais. H 11529 L 2117

Études universitaires GRADES

Tous conseils et renseignements par *Case postale 13490*, **Yverdon.** H 2206 F 2121

Jeune boulanger

de 18 ans, qui a passé avec succès l'examen, *demande place* dans une bonne boulangerie, chez un maître catholique. 2092

S'adresser sous H 2175 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*.

On demande

bonne sommelière

Bonnes références exigées. Entrée : 1er mai.

S'adresser à l'**Hôtel du Mouton, à Belfaux.** 2046

ON DEMANDE

une bonne cuisinière

pour petit ménage. Bons gages. Références de 1er ordre exigées.

S'adresser **par écrit**, sous H 2132 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein et Vogler*, à Fribourg. 2045

On demande

UNE JEUNE FILLE

propre et active, sachant un peu la cuisine et pouvant à l'occasion aider au café. Bons gages.

S'adresser sous H 2100 F, à la S. A. *suisse de publicité Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*.

Un bon cocher

est demandé pour le 23 mai.

S'adr. à **Mlles de Boccard**, 234, rue de *Morat*, **Fribourg.**

ON DEMANDE

pour tout de suite, **une fille connaissant la cuisine et les travaux d'un ménage soigné** ; éventuellement on prendrait une bonne remplaçante connaissant la cuisine.

S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 715 B. 2035

Boulangerie à louer

A louer, à Bulle, au centre des affaires, une bonne boulangerie-pâtisserie avec magasin ; entrée à volonté.

S'adresser à **Louis Genoud**, Cercle catholique, **Bulle.**

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays. Téléph. 121

Anselme MURITH, Genève

CERCUEILS

de tous genres, tarif très modéré

Couronnes, articles funéraires, etc.

Dépôts pour le canton de Fribourg :

Fribourg-Ville, M. Fernand BLOCHLINGER, magasin et dépôt, rue de l'Université, 6.

BULLE, M. Emile JUDET, relieur ;

Châtel-Saint-Denis, M. Emile Schroeter

Romont, M. Chs Clément, ébéniste

Estavayer-le-Lac, MM. Dietrich frères, ébénistes.

MISES IMMOBILIÈRES

Le **mardi 9 mai**, à 3 heures du soir, au Buffet de la Gare de Courtepin, M. Alfred Zbinden-Ruegsegger, agriculteur, à Wallenried, exposera en vente volontaire, aux enchères publiques, pour cause de départ, son domaine de la contenance de 19 ¾ poses, y compris 2 poses de bois, favorablement situé dans la commune de Wallenried, à proximité du village, le tout en un seul mas.

Terres lertes et fertiles. Beaucoup d'arbres fruitiers. Maison d'habitation avec grange et fontaine intarissable.

Pour voir le domaine, les amateurs sont priés de s'adresser au propriétaire lui-même.

Les conditions de vente déposent chez **Fritz Willenegger**, *notaire*, à **Morat.** H 2155 F 2069

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE

contre la grêle

Réserves disponibles	*Fr. 4,490,822.32*
Indemnités payées en 1915	» *1,392,481.90*
Indemnités payées depuis la fondation de la Société »	*16,608,385.10*

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de sociétaire, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions.

Les sociétaires sont rendus attentifs en outre que la garantie de la Société, stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps, avant la conclusion de la nouvelle assurance, et qui s'étend à toutes les cultures, à l'*exception des fruits, des betteraves, des betteraves à fourrager et des betteraves à sucre, est limitée à l'époque avant le* **21 mai.**

Suivant alinéa 7 dudit article 18, *tous les dommages survenant après le 20 mai, ne sont par conséquent indemnisés que si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur en vertu de l'art. 16.*

Société suisse d'assurance contre la grêle,
Le directeur : SCHOCH.

Nous vous recommandons nos agents énumérés ci-après, qui vous donneront tous les renseignements désirés et feront tout le nécessaire pour la conclusion de votre assurance :

Fribourg :	Béat Collaud, chef de service du Dépt. de l'agriculture
Saint-Aubin :	Louis Ramuz, agriculteur.
Romont :	Eugène Chatton, député.
Rue :	François Conus, notaire.
Sales :	Jos. Thorin, instituteur.
Cournillens :	Louis Audergon, agriculteur.
Morat :	H. Gutknecht, rédacteur.
Mouret :	Jean-Bapt. Dousse, juge.
Payerne :	Ernest Nicod, greffier de paix. 2119-594

Fr. 7.— par kg. pour

LAINE DE MOUTONS

qualités fines et bien lavées, sont payés au comptant ou fournis en étoffes pour vêtements. V 453 Y 1911

Déchets de laine aux prix du jour.

Fabrique de Draps, Wangen s/ A.

Lequel des deux prend du Charbon de Belloc ? N'en doutez pas un instant ! C'est le Monsieur de droite ; il a trop bonne mine ; il n'a pas mal à l'estomac, celui-là ; et ses digestions sont excellentes. Tandis que l'autre..... ! Quelle tête !

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Dépôt général pour Fribourg : **Bourgknecht & Gottrau.**

CADEAU La Maison **G. Vinci**, 8, rue Gustave Revilliod, Genève, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon échantillon de **Gendron-GUYOT** ou de **Capsules GUYOT** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de *La Liberté*.

Le Goître est la maladie de la glande thyréoïde, d'un organe très important. Avant d'essayer un remède quelconque contre ce mal ou au cas où tout remède et opération seraient restés sans résultat, demandez un prospectus gratis au H 1850 Z 2118

Dépôt du « Strumacid », à Ziegelbrücke, 40

C'est le seul remède pour faire disparaître le mal.

Dépuratif

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un **sang vicié** ou de la **constipation habituelle**, telles que : boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses ou syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, maux de tête, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon 3 fr. 50 ; la demi-bouteille 5 fr. ; la bouteille pour la cure complète 8 fr. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la Pharmacie Centrale Model et Madlener, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la **véritable Salsepareille Model.**

Avis aux Paroisses

Huile à brûler pour lampe de sanctuaires. Qualité extra, brûlant avec mèche Guillon Nos 1 et 2, marque « Aurore ».

S'adresser chez **Aug. Corminboeuf**, *négociant*, à **Saint-Aubin** (Fribourg). H 2121 F 2033

ON DEMANDE TOUT DE SUITE

pour la **Normandie** (France)

20 à 30 charpentiers à 80-85 cent. l'heure.
15 à 20 cimentiers-boiseurs à 80-85 cent. l'heure.
15 à 20 ferailleurs à 65-75 cent. l'heure.
50 à 70 manœuvres à 55-65 cent. l'heure.

Durée du travail : 12 mois.

Cuisine populaire sur place, frais de voyage payés.

Offres sous chiffres G 1733 Z, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, **Zurich.** 2017

ON DEMANDE A ACHETER

quantité de domaines de toutes grandeurs

S'adresser à l'**Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise, S. A.**, *Café du Gothard*, **Fribourg.** *Téléphone 4.33.*

Banque de Payerne

Nous acceptons des **dépôts d'argent** sur lesquels nous bonifions les **taux d'intérêt ci-après :**

contre **Certificats de dépôt**, nominatifs ou au porteur, à trois ans de terme de remboursement, renouvelables, avec coupons au 31 décembre, payables à partir du 25 du dit mois, 5 %.

Sur Carnets de comptes :

à un an de terme de remboursement, renouvelable,	4 3/4 0/0
à six mois de terme	4 1/2 0/0
à vue	4 3/8 0/0

sans commission ou retenue quelconque.

— Rapports de revision officiels à disposition à la Caisse. —

Compte de virements, n° 1163 auprès de la Banque Nationale Suisse.

ON DEMANDE une servante

d'un certain âge, pour faire le *ménage de deux personnes* et petit jardin.

S'adresser sous H 2181 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*.

On demande, pour la campagne, un

concierge

place stable. La préférence serait donnée à ménage ayant connaissance des travaux de maison et jardinage. Excellentes références exigées.

S'adrs. à **MM. Week, Aeby, et Cie**, *banquiers*, à **Fribourg.**

ON DEMANDE

une personne de confiance

sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné.

S'adresser sous H 2192 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein et Vogler*, à *Fribourg*.

Un **jeune homme** catholique désirant faire un apprentissage de fromager

demande place

Entrée selon entente. 2114

Offres sous H 2198 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler*, à *Fribourg*.

A louer, à Villars-sur-Glâne

2 logements

de 3 chambres exposés au soleil. Lumière électrique.

S'adresser à l'**Hôtel du Chasseur, à Fribourg.** 2113

UNE

motocyclette

en bon état, **est à vendre** ou à **échanger** contre un vélo usagé. Prix : 150 fr.

De plus, **à vendre** un appareil photographique 13/18 avec pieds et accessoires : 60 fr., et un violon 4/4.

S'adresser au **Mouret, vis-à-vis de l'auberge.** 2116

Appartement à louer

avenue de Pérolles, N° 10, au 2me étage, 4 pièces et dépendances. Confort moderne. Entrée le 25 juillet.

S'adresser à **M. J. Rœmy**, *not.*, à **Fribourg.** 2093

On trouve toujours à la

Boulangerie STREBEL

au Criblet

Zwiebachs de Ire qualité, pour malades, convalescents et enfants en bas âge, se conservant très longtemps, convient aussi pour prisonniers de guerre. Recommandé par les médecins. 4158

A LOUER

très belle chambre meublée ou non au soleil, avec cuisine si on le désire. 1968

S'adresser sous H 2043 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*.

A LOUER

tout de suite ou date à convenir

au centre des affaires

une jolie pièce pouvant servir de bureau. Chauffage central, lumière électrique.

S'adresser au bureau de la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*, sous H 1150 F. 1150

SOUMISSION

A vendre, à Mannens, un de chêne cubant environ 8 m³.

Adresser, jusqu'au **10 mai**, les offres sous pli cacheté, à M. **Terrapon, à Mannens.** 21

A LOUER

pour le 25 juillet prochain le rez-de-chaussée de la villa rue Saint-Pierre, N° 18, comprenant 5 chambres, cuisine, grand jardin, etc.

S'adresser à M. Fr. Reichlen, rue Saint-Pierre, N° 18, Fribourg. H 2154 F 2068

Un homme qui sait ce qu'il veut

surmonte les difficultés de la vie et atteint son but grâce à son énergie et à son travail..... Cette vérité ancienne ne trouve plus souvent application dans les temps actuels, car il existe malheureusement beaucoup de personnes auxquelles l'énergie fait défaut au moment décisif et qui cèdent sous le poids des soucis. De quoi cela provient-il ? Dans la plupart des cas, de faiblesse du système nerveux, ce qui empêche la confiance personnelle et l'énergie. La conservation de cette dernière devrait être la préoccupation la plus importante de chacun, car il peut se présenter journellement des événements qui exigent de tous une intervention opportune et des nerfs solides. Pour cela travaillons à renforcer notre organisme à l'aide de « NERVOSAN », ce remède bien connu employé pour préserver même des maladies graves. En vente dans toutes les pharmacies, à Fr. 3.5 et 5.—. 2111

La Brasserie du Cardinal

demande un manœuvre et un bon charretier-livreur, non mariés, pour son dépôt de Genève. Entrée tout de suite.

S'adresser au **bureau de la Brasserie du Cardinal, à Fribourg.** 2115

Chaises pour

4, 5 & 6

francs, **se vendent** chez A. **Schwab**, *tapissier*, *147, Grand'rue des Rames*, 165. 2010

Papier peint

IMMENSE CHOIX

très bon marché

chez

BOPP, ameublements

rue du Tir, 8, FRIBOURG

A REMETTRE

bon petit café

dans quartier ouvrier de la ville de Fribourg. Conditions avantageuses.

S'adresser à **H. W. Feller**, *Rocher II*, **Neuchâtel.** 2073

A LOUER

plusieurs logements de 3 à 5 chambres, ainsi que locaux pour magasins, ateliers et entrepôts.

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à **H. Hogg-Moos**, *entrepreneur*, **avenue du Midi, Fribourg.** 471

Asperges du Valais

extra fraîches, cais. 5 kg., 7 fr. ; 2 ½ kg., Fr. 3.80 franco.

Dondainaz, Charrat (Valais).